

RESEAU ACHETEURS PUBLICS RESPONSABLES WALLONS

MATINEE DU 02 FEVRIER 2023

Les présentations sont rassemblées dans un document PowerPoint annexé au présent document.

Ville de Nivelles : Olivier Camberlin

Afin d'organiser les marchés publics, l'agent technique transmet les informations techniques à un service administrative qui formalise le marché public. Sur base des conseils d'Adalia (pôle de gestion différenciée), le service s'est orienté vers certains types d'outils qui correspondent exactement à leurs besoins. Le choix s'est orienté vers un matériel polyvalent qui nécessite peu d'entretien.

La majorité des outils sont thermiques mais ils passent progressivement vers des outils électriques.

La ville a opté pour un fauchage tardif sur les talus. La ville a fait l'acquisition d'un système de ramassage afin d'appauvrir les sols et donc de limiter le développement d'orties, ce qui laisse place à une flore plus intéressante. Par ailleurs, cela représente un coût d'achat des machines et un coût d'évacuation des déchets verts assez important.

Pour le chauffage des serres, la ville travaille avec une coopérative qui produit des plaquettes de bois. Cela a permis de diminuer les couts puisqu'ils n'ont plus besoin de gaz.

Dans les serres, le choix des plantes a été orienté vers des vivaces afin de pouvoir diminuer les températures. La ville va passer un marché stock afin de faire nettoyer les serres et changer les vitres si nécessaire.

Un marché a été passé avec Biobest, entreprise qui propose des solutions écologiques pour remplacer des produits phytosanitaires (fourniture d'insectes pour lutter contre les nuisibles).

Un autre marché a été passé afin de géolocaliser les arbres présents sur le territoire communal. Un logiciel situe les arbres et permet d'en assurer le suivi (valeur patrimoniale, localisation, entretien, etc.). Le problème est la gestion du logiciel et sa mise à jour qui demande des moyens humains.

La ville a également passé un marché accord-cadre pour faire intervenir des élagueurs en urgence (intervention rapide d'un prestataire) ou avec planification (consultation de trois prestataires).

Concernant le marché d'achat de fleurs et bulbes, l'administration a demandé au collège de pouvoir travailler avec un fournisseur unique, celui qui dispose de l'offre la plus large, afin de faciliter l'achat de fleurs variées et particulières.

Pour ce qui concerne les fleurs et plantes vivaces, la ville essaye de travailler le plus localement possible.

La ville a également fait le choix de bacs avec réserves d'eau pour limiter le temps de travail nécessaire pour l'arrosage.

Afin de ne plus avoir recours aux produits phytosanitaires, la ville a engazonné le cimetière.

Ecowal apporte un soutien et une expertise intéressante pour le développement de projet dans les communes.

Le service espaces verts comprend 38 personnes réparties en 3 équipes.

Province de Hainaut – Michel Populaire et Philippe Mercier

La province va acquérir un logiciel pour faire le suivi des 6000 arbres recensés sur son territoire.

La province a fait le choix d'une réduction importante des fleurs et plantes et opte pour des plantes vivaces afin de diminuer l'entretien. Ceci s'explique par une diminution du personnel (84 personnes il y a 15 ans à 54 aujourd'hui).

Exemple de modification des pratiques afin d'alléger la charge de travail : le site du Grand-Hornu et plus spécifiquement l'anneau central. Afin de limiter la charge de travail de tonde et lutter contre les canicules qui endommagent fortement les gazons, il est proposé de ne faire qu'un seul fauchage annuel.

Concernant l'ensemble des sites de l'administration, il a été convenu que l'arrosage des plantes d'intérieur est à charge du personnel qui s'y trouve.

Concernant l'art floral, une régie a été créée et les demandes fortement diminuées afin de soulager le service des espaces verts.

Concernant les marchés publics d'achat de pièces et matériel technique, le problème est la lenteur et la lourdeur de ces marchés publics qui engendrent des délais importants, compliqués à gérer puisque cela implique que les machines et véhicules soient immobilisés un certain temps.

Concernant l'achat d'arbres, un marché horticole est lancé pour toute la province de Hainaut.

Afin de gérer les déchets verts (qui étaient auparavant brûlés), un broyeur a été acheté et les déchets verts sont compostés sur une dalle. Le substrat est réutilisé par la province et les écoles horticoles.

La province a développé un projet de bacs potagers qui sont distribués dans les écoles qui le souhaitent.

L'éco pâturage permet d'entretenir des espaces peu accessibles et de lutter contre certaines plantes invasives telle que la renouée du Japon. Il est nécessaire de clôturer les espaces, éventuellement de mettre un abri et de donner à boire. Il est important de mettre des panneaux pour informer les citoyens qui ont parfois le sentiment que les animaux ne sont pas bien soignés.

La province est propriétaire du cheptel. Le choix a été fait de prendre une race de mouton qu'il ne faut pas tondre. Il est nécessaire de faire une gestion du nombre de moutons et chèvres afin qu'il y ait assez de nourriture toute l'année. Il est compliqué de trouver la race de chèvres souhaitée en Belgique donc elles doivent être importées de France. C'est assez complexe en raison des exigences de l'AFSCA. Notamment, en raison de l'obligation de vaccins pour lutter contre certaines maladies.

Les coûts de l'éco pâturage sont très faibles comparativement à une gestion de ces sites par du personnel. Concernant les machines utilisées par la province, un test est en cours pour passer vers des machines électriques.

[Adalia – Gestion des espaces verts alternatives aux produits phytosanitaires – Thibault Mottet](#)

Présentation des points d'attention pour les marchés publics sur base des expériences de l'association dans l'accompagnement d'institutions publiques.

Concernant les près-fleuris, il n'est pas nécessaire de replanter chaque année mais un entretien doit être fait tous les quatre ans afin de maintenir une certaine diversité.

[SAWB – Francois Genot](#)

Voir présentation annexe.

[Pépinières la Gaume – Jean-Pierre Herin](#)

Présentation des entreprises de travail adapté et, plus spécifiquement, des activités de l'entreprise Pépinières la Gaume.

Question : Est-ce que cela arrive souvent que votre entreprise soit en compétition avec des entreprises classiques ? Oui, nous sommes tout le temps en concurrence avec les entreprises « classiques ». Les subsides permettent de compenser d'un point de vue salariale mais cela ne donne pas un avantage spécifique aux ETA.

Remarque : La combinaison de critères environnementaux avec des critères sociaux peut être mise en avant dans les cahiers des charges car cela donne un avantage intéressant au ETA.

Question : Quel est le périmètre dans lequel votre entreprise travaille ? Le périmètre d'intervention de l'ETA pépinières la Gaume est de 50km.